

Une carte de paiement dédiée aux Rotariens de la Zone 11



Contexte

En France, la levée de l'interdiction du co-branding date d'octobre 2007. Toute enseigne peut désormais créer sa propre carte affinitive.

A l'étranger les cartes co-brandées sont très développées, ainsi une carte Rotary existe aux USA, Mexique, Espagne... et le Lions Club a aussi sa carte de paiement.



Objectif

Permettre à chaque Rotarien et à son conjoint de souscrire une carte co-brandée **ROTARY INTERNATIONAL** dont une partie de la cotisation annuelle et un fixe lors de chaque opération de paiement seront reversés à la Fondation Rotary.

Support

Le choix s'est porté sur la carte **VISA Premier** avec l'ensemble de ses services, ici rehaussée d'avantages permettant de la positionner en **VISA Premier Prestige** afin de séduire le plus grand nombre de porteurs.

Ce sera une carte nouvelle génération permettant, outre les débits différés mensuels, l'option pour un règlement étalé.

Attribution à la Fondation

Chaque Club verra alimenter ses dons à **PolioPlus**, en totalité des rétrocessions exposées ci-dessus et ce pour l'ensemble de ses membres porteurs de la Carte Rotary excepté la 1^{ère} année de souscription ou la rétrocession consentie sur la cotisation lui reviendra intégralement.

Facilité de souscription et d'utilisation

Le site Rotary francophone (Le Rotarien) aura un lien avec le site sécurisé www.carteprestige-rotary.fr afin de permettre des souscriptions en ligne. Chaque Rotarien conserve bien évidemment ses relations avec son banquier privilégié chez qui les règlements seront domiciliés.

Responsables et calendrier chantier mené par :

- Bernard Bonnes du Club de Marseille bernard.bonnes@wanadoo.fr
- Jean-Camille Chastang du Club de Bondues j.camille.chastang@orange.fr

3^{ème} trimestre 2009 signature du protocole entre les parties (RI/partenaire financier)

4^{ème} trimestre 2009 lancement de la carte **Visa Premier Prestige Rotary**.